

COVID-19 Participer à une visite de façon sécuritaire



Dans le contexte actuel, il est important de respecter certaines mesures d'hygiène émises par la santé publique :



Ne pas se présenter à une visite si les conditions suivantes s'appliquent :

- Présence de **symptômes** de la COVID-19;
- **En attente du résultat d'un test** pour la COVID-19;
- Avoir été **en contact avec un cas confirmé** dans les 14 derniers jours;
- De retour d'un **voyage à l'étranger** dans les 14 derniers jours.



Limiter le nombre de personnes présentes lors de la visite, selon le niveau d'alerte en vigueur dans votre région.



Laisser le propriétaire **ouvrir les portes, armoires et interrupteurs** afin de limiter les points de contact.



Se laver les mains avant et après la visite.



Garder une **distance de 2 mètres** en tout temps.



Le **port du masque** est recommandé si la distanciation sociale est impossible.